

AVANT LE DEPART

Procédure mobilité d'études Erasmus+

Dans le cadre d'une mobilité Erasmus+, l'étudiant devra remplir la demande de candidature de l'université d'accueil soit en version électronique soit en version papier disponible sur le site de ladite université.

Il devra joindre à ce dossier tous les documents exigés par l'établissement d'accueil listés sur la demande de candidature.

L'étudiant devra ensuite remplir le contrat Erasmus+ « Online Learning Agreement », le Kit de mobilité Erasmus+ et passer le test linguistique Erasmus+ « Online Linguistic Support » fournis par le bureau des Relations Internationales.

A savoir que :

- Le « Online Learning Agreement » est le contrat d'engagement qui lie l'étudiant au programme Erasmus+ dans le cadre de la mobilité. Le lien suivant vous permet de compléter ce contrat :

<https://learning-agreement.eu/user/login>.

- Le « Kit de mobilité » est un contrat destiné à percevoir la bourse Erasmus+.



AC131 - Kit SMS
mobilité d'études 202

- Le « Online Linguistic Support » permet de tester l'étudiant et vérifier s'il répond à l'exigence linguistique de l'université d'accueil. Si tel n'est pas le cas, un support linguistique sera apporté à l'étudiant avant et

pendant la mobilité. Suivre les instructions sur le lien suivant :

<https://international.yeditepe.edu.tr/en/international/duyuru/new-ols-platform-eu-academy-membership-and-exam-entry>

Il est à noter que ces 3 démarches sont obligatoires pour la mise en place de la mobilité d'études ou de stage.

POUR INFO

Avant votre départ, l'étudiant devra faire la demande de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) afin d'être remboursé d'éventuels frais médicaux. Pour ce faire, il suffit de se rendre sur le site www.ameli.fr.

Aussi, l'étudiant devra posséder une assurance « Responsabilité civile ». Ce sera à l'étudiant de se renseigner sur la validité de son assurance dans le pays d'accueil. A noter que certains établissements offrent des assurances aux étudiants.

Pour toute question, prendre contact avec le bureau des Relations Internationales :

- Par email à vdautemer@metropoletpm.fr,
- Par téléphone 04 94 05 58 05,
- En personne sur RDV.